

Le bilan professionnel, l'outil le plus adapté pour le reclassement de vos agents

“

Une solution pour vous permettre de préparer le reclassement d'un agent qui est reconnu dans l'incapacité de continuer à travailler sur son poste actuel. Le bilan professionnel est la réponse optimale pour repérer les acquis, potentiels et motivations de l'agent à reclasser. Un accompagnement qui vous apporte des points de repère utiles à la gestion de vos ressources humaines et redonne confiance à l'agent pour envisager de nouvelles fonctions.

”

Le bilan professionnel répond à votre obligation de moyens : il génère une remobilisation de vos agents utile à leur adaptation à un nouveau poste.

Une démarche personnalisée d'une durée de 18 à 24 heures en moyenne, sur une période de 6 à 8 semaines environ.

Une convention tripartite et une restitution des résultats partagée.

Une synthèse écrite pour l'agent et la collectivité.

Pour vos agents, un temps pour évaluer et identifier ses acquis, potentiels et motivations pour se situer sur d'autres fonctions compatibles avec son état de santé, accompagné par un professionnel, selon une méthode éprouvée.

- Identifier d'autres fonctions, postes en fonction de ses capacités, motivations, tout en tenant compte des possibilités de la collectivité
- Aborder positivement le changement, l'accepter
- Préparer sa reprise de poste sur d'autres fonctions, tâches...
- Repérer les formations qu'il est nécessaire de mettre en place

Une nouvelle perception de soi qui permet de prendre en compte ses points d'appui, d'apaiser des tensions, des craintes liées au changement, de donner du sens à ses actions et son parcours.

“ Cette démarche réalisée par nos agents nous permet d'avoir une perception plus ouverte des capacités de nos agents, d'oser envisager pour eux d'autres postes.

”



Pour votre collectivité, il apporte des points de repère nécessaires à une gestion cohérente de vos ressources humaines.

- Un reclassement adapté aux capacités de l'agent
- Une identification de ses ressources et limites
- Une préconisation d'actions personnalisées à mettre en place pour réussir l'adaptation
- Un gain de temps

Des références

Des collectivités territoriales nous font confiance : Mairies de Bègles, Talence, Libourne, Bordeaux, ...

ESPACE PROJET

11, allée des Tulipes
33600 PESSAC

05.56.96.31.14

Référent handicap : Serge SALVAGNIN

contact@espace-projet.org

<https://espace-projet.org>

@espaceprojet33